

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION**

### **DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 AVRIL 2009**

L'an deux Mil Neuf , le VINGT AVRIL , Le Conseil Municipal de la Commune de LA BALME DE THUY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian DEROUSSIN, Maire. Date de la convocation : 14.04.2009 Nombre de conseillers en exercice : 11

**PRESENTS** : CHABRIER Christian, BARRUCAND Pierre, POCHAT-COTILLOUX Gilles, GENANS BOITEUX Marc, Mmes MASSON Chantal , DONZEL Maryse

**ABSENTS** : AVET FORAZ André, MARTEL Sandrine, LARUAZ Frédéric

A été élue secrétaire : MASSON Chantal

Le Conseil Municipal a délibéré sur les affaires suivantes :

#### **ADHESION DE LA COMMUNE DE LA BALME DE THUY A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DE THONES**

Monsieur le Maire rappelle la démarche engagée par les élus de la commune auprès de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES THONES de manière à mettre en cohérence le bassin de vie des habitants de LA BALME DE THUY et le périmètre de la structure administrative.

▣ DECIDE d'adhérer à la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES THONES à la date du 1.01.2010.

▣ SOLLICITE, en application de l'article L.5211.18,I,1° du C.G.C.T., l'extension du périmètre de la Communauté de Communes des Vallées de THONES à la commune de LA BALME DE THUY

▣ APPROUVE les statuts de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES THONES.

#### **ADHESION CONTRAT GROUPE RISQUES STATUTAIRES**

La commune charge le Centre de gestion de négocier un contrat groupe ouvert à adhésion facultative auprès d'une entreprise d'assurance agréée dans le cadre d'une démarche pouvant être entreprise par plusieurs collectivités intéressées. Elle se réserve la faculté d'y adhérer. Pour chacune de ces catégories d'agents, les assureurs consultés devront pouvoir proposer à la commune une ou plusieurs formules conformément aux différentes hypothèses prévues lors de la consultation.

#### **VOTE DES SUBVENTIONS 2009**

Le Maire soumet au Conseil Municipal, des différentes demandes de subvention .Après examen, le Conseil Municipal vote les subventions suivantes :

- ACCF FORMATION

150 €

- RUGBY CLUB DE THONES	150 €
- COLLEGE DES ARAVIS (EPS)	150.00 €
- CENTRE LEON BERARD	150.00 €
- ALZHEIMER HS	150.00 €
- - FOOTBALL CLUB THONES	150.000 €
- MISSION LOCALE JEUNES	70.00 €
- CENTRE DE PRATIQUE MUSICAL T	150.00 €
- ASS.ECHANGES LING.COLLEGE ARAVIS	50.00 €
- INST.G BELLUARD ADIMC 74	150.00 €
- ADMR	424.00€
- PREVENTION ROUTIERE	100 €

### **LOCATION DE TERRAIN COMMUNAL « LES VERNAYS »**

Monsieur le maire rappelle au Conseil Municipal la demande de la SARL GALLAY René, concernant la location de terrain communal au lieu dit « les Vernays» sur la parcelle cadastrée section A p n°3007.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DECIDE de louer à la Sté GALLAY , une superficie de 3000 m<sup>2</sup> sur la parcelle A 3007 , pour un montant annuel de **1 500 € ( mille cinq cents euros) , à compter du 1<sup>er</sup> Mai 2009**
- ET demande à Monsieur le Maire de signer le bail de location avec la Sté GALLAY

### **VIREMENTS DE CREDITS - BUDGET PRINCIPAL 2009**

Monsieur le Maire expose au Conseil que les crédits prévus à certains chapitres du BUDGET PRINCIPAL 2009 étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits ci-après

<b><u>Investissement Dépenses :</u></b>	<b>21318 Autres Bâtiments Publics</b>	<b>- 240.54 €</b>
	<b>20415 Subv equip.Groupt Collect.</b>	<b>+ 240.54 €</b>

**Fait et affiché à La Balme de Thuy, le 278 Avril 2009**

**Le Maire :**